

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction
de la gestion du personnel*

*Bureau du personnel sous-officier
du corps de soutien technique
et administratif
de la gendarmerie nationale*

Décision n° 70542 du 25 juillet 2012 portant attribution de l'échelle de solde n° 4 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de la spécialité « armurerie pyrotechnie »

NOR : INTJ1230012S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 78-729 du 28 juin 1978 modifié, fixant le régime de solde des militaires;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié, portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié, relatif aux militaires engagés;

Vu l'arrêté du 4 août 2010, pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale;

Vu la circulaire n° 25550 DEF/GEND/RH/P/PSOCA du 6 juin 2001, relative aux modalités de classement des militaires des corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale, de carrière ou servant sous contrat, dans les différentes échelles de la solde mensuelle;

Vu la décision n° 64964 GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 5 juillet 2012 portant inscription sur la liste des candidats reçus à l'examen du brevet supérieur de spécialiste des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale spécialité « armurerie pyrotechnie » – session 2012,

Décide:

L'échelle de solde n° 4 est accordée à compter du 1^{er} août 2012 aux militaires du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale de la spécialité « armurerie pyrotechnie » dont le nom figure ci-après:

Dupieux, Grégory	Nigend : 235 429	Numéro de livret de solde : 8 086 701
Le Corvec, Jérôme	Nigend : 189 998	Numéro de livret de solde : 8 039 437
Leroy, Julien	Nigend : 227 868	Numéro de livret de solde : 8 075 996
Pelloquin, Jérôme	Nigend : 209 715	Numéro de livret de solde : 8 062 844

Fait le 25 juillet 2012.

Pour le ministre et par délégation :
Le général,
sous-directeur de la gestion du personnel,
THIBAUT MORTEROL